

7.1

174 JAN 2016

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR 2016

1- Le Conseil du Prix Chinguitt lance le présent avis d'appel à candidatures en vue de l'obtention du Prix Chinguitt pour les Etudes Islamiques, du Prix Chinguitt pour les Sciences et Technique et du Prix Chinguitt pour les Lettres et Arts au titre de l'année 2016.  
Les Prix Chinguitt sont dotés chacun, d'un diplôme honorifique, d'une médaille et d'une gratification de cinq millions d'ouguiya (5000 000UM).

2- Les dossiers de candidature doivent être déposés ; du 15 janvier au 31 mars 2016 , au Secrétariat Permanent du Conseil au expédiés par voie postale, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Monsieur Le Président du Conseil du Prix Chinguitt

B. P. 2004- NOUAKCHOTT – MAURITANIE

3- Le dossier de candidature comprend :

- une demande de participation à l'un des Prix dument signée, dans laquelle le candidat s'engage à respecter le Règlement Intérieur du Prix ;
- un curriculum- vitae complet du candidat et les parrainages éventuels.
- une description détaillée de l'œuvre ou des travaux présentés, précisant notamment les méthodes de recherche utilisées et l'intérêt des travaux ;
- l'œuvre ou les travaux présentés en huit exemplaires.
- une attestation sur l'honneur précisant que l'œuvre ou les travaux présentés n'ont pas été publiés ou exposés depuis plus de trois ans, et qu'ils n'ont pas été primés.

Les établissements d'enseignement supérieur et / ou de recherche scientifique et les associations culturelles et scientifiques spécialisées reconnues peuvent présenter en leur nom, au nom de leurs chercheurs ou adhérents, ou des particulier et selon les procédures, des dossiers de candidature dans les mêmes conditions que celles prévues ci-dessus.

4- Conformément aux dispositions de l'article 14 du Règlement Intérieur du Conseil, une même œuvre peut être présentée une deuxième fois au concours. :

5- Le Conseil du Prix Chinguitt procédera, conformément aux dispositions de son Règlement Intérieur, à l'évaluation des œuvres retenues.

A cet effet, il privilégiera notamment comme critères de choix, la contribution de l'œuvre au rayonnement culturel et Scientifique et au développement de la Mauritanie ; l'authenticité, l'originalité, et l'innovation.

Le Règlement Intérieur du Conseil peut être consulté auprès du Secrétariat Permanent ou sur le site Internet :

[www.prixchinguitt.mr](http://www.prixchinguitt.mr).

6- Le Conseil proclamera les noms des lauréats au plus tard le 31 octobre 2016 et les Prix seront remis aux lauréats lors d'une cérémonie solennelle.

7- Pour tout renseignement complémentaire, prière d'écrire aux adresses suivantes :

Adresse postale : B.P.2004 NOUAKCHOTT- MAURITANIE

Adresse électronique : [prixchinguitt@mauritanie.mr](mailto:prixchinguitt@mauritanie.mr)

Le Secrétaire Permanent du Conseil du Prix Chinguitt

